

Le développement de la méthanisation en Bourgogne

BILAN 2014



Le développement de la méthanisation en Bourgogne

Ces dernières années, la technique de méthanisation a connu un regain d'intérêt du fait de ces nombreux avantages environnementaux. Depuis 2008, afin d'accompagner et développer cette filière en Bourgogne, l'ADEME Bourgogne et le Conseil régional de Bourgogne ont développé un plan d'accompagnement spécifique dans le cadre du Programme Énergie Climat Bourgogne (PECB).

Ce programme a permis la réalisation de nombreuses actions afin de mieux connaître les besoins du territoire et d'accompagner les porteurs de projet en partenariat avec les chambres d'agriculture de la région.

01 Accompagnement de projets



Nombre de projets de méthanisation accompagnés par type d'exploitation (ADEME Bourgogne - 2015)

	Total
Bovin lait	14
Bovin lait + caprin	1
Bovin viande	10
Bovin viande + volaille	1
Grandes cultures	1
Installations collectives et territoriales	19
Industries agro-alimentaires	5

En 2014, une cinquantaine de projets de méthanisation ont été accompagnés sur la Bourgogne à différents stades d'avancement (de l'étude d'opportunité au suivi des installations en fonctionnement) par l'ADEME et les chambres d'agriculture de la région.

02 Les installations de méthanisation

De 2008 à 2014,

19 projets de méthanisation

ont reçu une aide à l'investissement en Bourgogne.

L'investissement de l'ensemble de ces projets s'élève à **40 millions d'euros.**

Le total des aides est de **plus de 10 millions d'euros** (7,3 millions d'euros de l'ADEME Bourgogne, 866 000 € du Conseil régional, 690 000 € des fonds européens Feder, 984 000 € de l'État, 200 000 € de l'agence de l'eau).

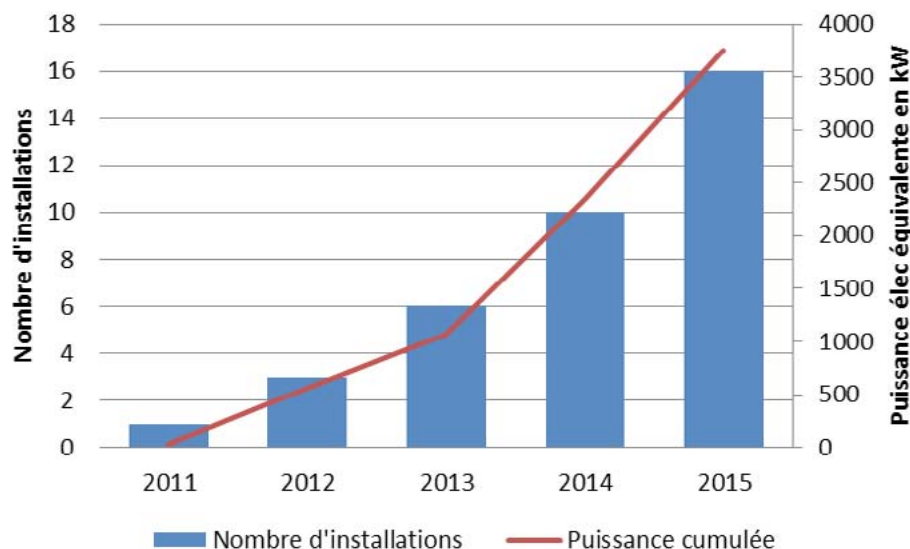
Le coût des projets varie de 500 000 € à 4,5 millions d'euros avec une moyenne à **1,9 millions d'euros.**



Début 2015, dix installations de méthanisation **sont en fonctionnement sur la Bourgogne**. Le nombre d'installation et la puissance cumulée augmente nettement chaque année.



Évolution du nombre d'installations de méthanisation et de la puissance électrique



Les 10 installations ont permis de méthaniser 53 000 tonnes de matières en 2014.



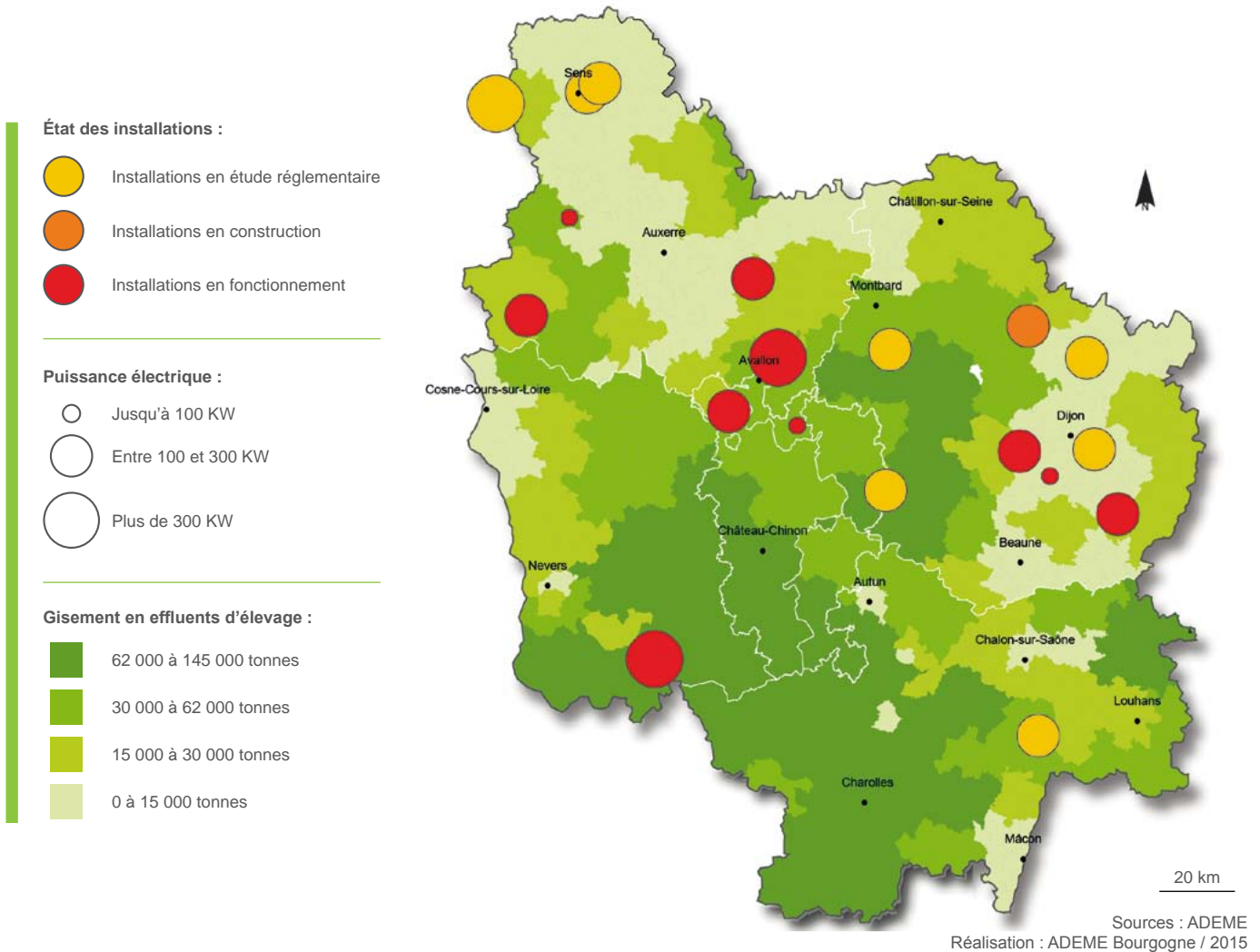
Types de matières	Tonnage	Pourcentage
Effluents d'élevage dont :	28 200	53 %
- Effluents bovin lait	13 400	
- Effluents bovin viande	13 000	
- Autres (volailles cheval)	1 800	
Cultures intermédiaires	4 900	9 %
Cultures dédiées	1 300	2 %
Résidus agricoles (paille, menue paille, issus de céréales...)	980	2 %
Déchets dont :	17 800	35 %
- Déchets de restauration et biodéchets	6 000	
- Industries agroalimentaires	7 400	
- Eaux usées	4 400	
Tonnage total	53 180	100 %

Le volume de digestion (fosses chauffées) cumulé représente 20 000 m³, soit en moyenne 2 000 m³ par installation. Le volume total des fosses récupérant le biogaz (chauffées et non chauffées) est de 26 000 m³, en moyenne de 2 600 m³ par installation.

Sur les 10 installations, une installation valorise le biogaz directement dans une chaudière, les 9 autres ont une installation de cogénération produisant à la fois de l'électricité et de la chaleur.

La production d'énergie sur 2014 est de :

- 5,6 millions de m³ de biogaz à 55% de méthane de moyenne soit 3,1 millions m³ de méthane.
- Puissance électrique installée cumulée de 2,3 MW, soit 258 kW en moyenne.
- Production électrique totale de 11 500 MWh.
- Production thermique totale de 12 300 MWh.
- Production de chaleur valorisée de 9 000 MWh.



03 L'animation et le suivi de la méthanisation en Bourgogne

Depuis plusieurs années, les actions pour le développement de la méthanisation en Bourgogne ont été menées à différentes échelles :

Accompagnement des projets

L'accompagnement des porteurs de projet sur la région a été défini et structuré afin de répondre au mieux aux demandes pour tous les types et tailles de projets :

- 1 Pour les projets agricoles, les relais agri énergie des chambres d'agriculture de chaque département accompagnent les porteurs de projet dans **leurs premières réflexions et dans la réalisation d'études d'opportunité**. Pour les projets non agricoles (collectivités, industries...), l'ADEME Bourgogne assure ce travail de conseils et d'orientation.
- 2 Suite aux premières réflexions et à l'étude d'opportunité, si un projet pertinent se dégage, les porteurs de projets peuvent lancer **une étude de faisabilité qui sera financée par l'ADEME Bourgogne** en respectant un cahier des charges défini avec l'ADEME et le relais agri énergie.
- 3 L'étude de faisabilité doit permettre de définir un **projet précis et pertinent** ; alors, des aides à l'investissement

sont possibles de l'ADEME, la Région et des fonds européens. **L'ADEME Bourgogne est le guichet unique pour ces différentes aides.**

Suivi et accompagnement des installations

Une installation de méthanisation est délicate à gérer, notamment au démarrage et les premières années. Au niveau de la Bourgogne, **un suivi et une animation des installations existantes** sont donc assurés avec différents objectifs :

- 1 **Suivi d'exploitation des installations** permettant de faire un bilan précis et de synthétiser les retours d'expériences au niveau régional.
- 2 **Acquisition de références techniques et agronomiques sur les installations** (suivi du digestat, suivi biologique, suivi énergétique...).
- 3 **Animation d'un club d'échanges** regroupant les différents exploitants d'installations agricoles.

Etudes prospectives et soutien au développement de la filière

Le développement de projet de méthanisation est complexe et doit intégrer différentes problématiques : matières entrantes, valorisation de l'énergie, épandage du digestat...

Afin de faciliter les réflexions autour du montage de projet, plusieurs études ont été conduites au niveau régional pouvant servir à tous les porteurs de projets :

- ➔ **Cultures Intermédiaires à Vocation Energétique** : éléments de réflexion sur leur intégration dans les projets méthanisation à l'échelle de l'exploitation agricole en Bourgogne (Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, 2013).
- ➔ **Menues pailles** : récolte pour une valorisation en méthanisation (Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, 2013).
- ➔ **Méthanisation de fumier bovin et volaille** : impact du stockage, essais pilote et potentiel énergétique (ADEME Bourgogne, 2013).

- ➔ **Valorisation de la chaleur de méthanisation** pour le séchage de produits agricoles et forestiers (ADEME Bourgogne, 2015).

La filière de méthanisation est encore récente et fragile en France. Il est donc important de suivre et analyser son développement afin de l'adapter au mieux aux besoins des territoires et développer une filière pérenne dans le temps.

C'est pourquoi, l'ADEME Bourgogne a réalisé différentes études ciblées sur des installations de la région :

- ➔ **Analyse des coûts d'investissement** en méthanisation agricole, comparaison France et Allemagne (ADEME Bourgogne, 2012).
- ➔ **Impact économique et sur l'emploi**, notamment locale, de la construction et de l'exploitation de quatre installations de méthanisation en Bourgogne (ADEME Bourgogne, 2015).

www.bourgogne.ademe.fr/methanisation

Contacts

ADEME Bourgogne

Bertrand AUCORDONNIER
03 80 76 89 80
bertrand.aucordonnier@ademe.fr



Le réseau Agri Énergie en Bourgogne

Les conseillers du réseau renseignent les agriculteurs dans leur projet de méthanisation et sur les économies d'énergie dans les exploitations.

21 : Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Sylvie LEMAIRE
03 80 28 81 38 – sylvie.lemaire@cote-dor.chambagri.fr

58 : Chambre d'agriculture de la Nièvre
Etienne BOURGY
03 86 93 40 18 – etienne.bourgy@nievre.chambagri.fr

71 : Chambre d'agriculture de la Saône-et-Loire
Thomas GONTIER
03 85 29 56 20 – thomas.gontier@sl.chambagri.fr

89 : Chambre d'agriculture de l'Yonne
Vincent GALLOIS
03 86 94 26 34 – v.gallois@yonne.chambagri.fr



Retrouvez toutes les informations sur la méthanisation sur notre site :

www.bourgogne.ademe.fr/methanisation

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Direction régionale Bourgogne
1C, boulevard de Champagne - Tour Elithis
21000 DIJON
03 80 76 89 76
ademe.bourgogne@ademe.fr

www.bourgogne.ademe.fr

ADEME Bourgogne - mars 2015

Rédaction et mise en page : ADEME Bourgogne

Photos : ADEME Bourgogne

Programme Énergie Climat Bourgogne

